

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන:] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2020/232

Téléphone
01 81 68 18 87

Date
19 octobre 2020

Rédigé par
Benjamin Guichard

Courriel
benjamin.guichard@bulac.fr

COMPTE RENDU

Réunion du 4 juin 2020
Conseil scientifique de la BULAC

Version
Approuvée par le CS du 5
novembre 2020

Participants présents

Membres élus

Olivier de Bernon
Françoise Delvoye
Sylvie Denoix
Éloi Ficquet
Emmanuel Francis
Marc Gilbert
Irina Gridan
Marie-Paule Hille

Annick Horiuchi
François Hours
Zhe Ji
MariaLuisa Langella
Alain Messaoudi
Méliné Pehlivanian
Philippe Peycam
Pollet Samevlian

Membre de droit
Marie-Lise Tsgouria

Invités

Benjamin Guichard
Clotilde Monteiro

Aline Pellet
Julie Philippe

Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres élus
Camille Lefebvre
Silvia Serrano

Peter Stockinger
Nicolas Vatin

Membre de droit
Françoise Moulin-Civil

Invités

Jean-François Chanal

Prochaine réunion le
5 novembre 2020, 14h30

Lieu et Adresse
Visioconférence

Ordre du jour proposé

1. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2019
3. POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA BULAC DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE
4. USAGE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES
5. SIGNALEMENT DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES EN ACCÈS OUVERT
6. ACTION CULTURELLE : BILAN D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES
7. INFORMATIONS SUR LES COLLABORATIONS AVEC LE DISPOSITIF COLLEX-PERSÉE
 - 7.1. APPEL À PROJETS 2019-2020
 - 7.2. UTILISATION DE LA SUBVENTION RÉCURRENTÉ

1. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Éloi Ficquet accueille les deux nouveaux membres du conseil scientifique, désignés par l'Assemblée générale du GIP BULAC de décembre 2019, en remplacement de Capucine Boidin et Christine Wise, démissionnaires.

Emmanuel Francis est philologue et historien de l'Inde du Sud, chargé de recherches CNRS au Centre d'étude de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS). Marc Gilbert est en charge des collections chinoises anciennes et modernes à la bibliothèque universitaire de Leyde (Pays-Bas) depuis 2016 ; auparavant, il a eu la charge des collections chinoises de la bibliothèque municipale de Lyon.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA BULAC DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE

Marie-Lise Tsagouria rend compte de l'activité de l'établissement depuis sa fermeture au public le 14 mars au soir. Le lundi 16 mars a été consacré à la préparation du confinement. L'ensemble des agents, toutes catégories confondues, a pu être placé en situation de télétravail, en mobilisant si nécessaire l'autoformation.

Un grand nombre de ressources numériques sélectionnées par l'établissement ont été mises à disposition du public pour compenser l'interruption de l'accès à la documentation imprimée. Afin de maintenir l'accès aux ressources électroniques payantes, les inscriptions expirées depuis décembre ont été automatiquement prolongées ; un dispositif exceptionnel d'inscription en ligne a été mis en place au bénéfice de l'ensemble des ressortissants de l'enseignement supérieur et de la recherche français pour permettre un accès élargi à la documentation en ligne. Un grand nombre de ressources en accès ouvert ainsi que d'accès temporaires à des ressources proposées par différents éditeurs ont considérablement enrichi l'offre proposée. Une attention particulière a également été apportée aux offres de formation en ligne. La Bibliothèque numérique aréale est restée accessible, ainsi que l'animation du carnet de recherche Le Carreau de la BULAC et du carnet de veille La Croisée de la BULAC, où une attention particulière a été apportée aux travaux sur le vif de chercheurs en SHS et études aréales sur la crise sanitaire. Sur le site web, ce travail de signalement et de valorisation a été décliné en différentes thématiques : travailler, se former, s'informer, se cultiver. Ces pages continuent de s'enrichir.

Actuellement, les agents reviennent progressivement travailler sur site depuis le 18 mai. La remise en route du circuit du livre est la priorité, un comptoir de prêt/retour de documents sera mis en place à partir de la mi-juin et ouvert tous les après-midis en semaine. L'établissement sera fermé l'ensemble du mois d'août, la réouverture au public est prévue le 8 septembre. Le service de numérisation à la demande est à nouveau disponible.

Les projets de renouvellement du parc informatique et de refonte du site web ont été poursuivis ; l'opération de numérisation patrimoniale programmée au printemps aura lieu pendant l'été.

En réponse à Olivier de Bernon, il est précisé que l'établissement pourra continuer à accepter des dons, sur rendez-vous. Philippe Peycam pose la question des modalités de collaboration de la bibliothèque avec des post-doctorants. Benjamin Guichard répond qu'il n'y a pas de politique formalisée à l'égard des post-doctorants, mais que ce sont ces profils qui profitent le plus souvent des recrutements proposés par la BULAC sur des postes de chargé de fonds à temps partiel. Par ailleurs, un projet de programme de bourses post-doctorales en bibliothèques universitaires est également étudié par le GIS Collex-Persée ; la BULAC est attentive à l'annonce de ce dispositif et disposée à accompagner une ou plusieurs candidatures, françaises ou étrangères. À la demande du conseil, François Hours détaille le dispositif en place à la BnF : 4 bourses sont proposées ; il existe également un dispositif de chercheurs associés disposant d'un bureau ; enfin, l'établissement

bénéficie d'un programme de mobilité internationale du ministère de la Culture, « Profession Culture ».

4. USAGE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Aline Pellet présente une note sur l'usage des ressources numériques en 2019, tout en soulignant la difficulté du bilan compte tenu de l'hétérogénéité des données collectées.

L'année écoulée a été marquée par la mise en place d'un outil de découverte (interface de recherche plein texte dans les ressources en ligne, intégrée au catalogue), qui a entraîné une hausse des consultations. La compilation des statistiques fournies par les éditeurs témoigne d'une hausse de 210 % des requêtes et de 34 % des ressources consultées. Il faudra toutefois le recul d'une année d'exploitation pour apprécier les statistiques fournies par l'outil de découverte.

Les perspectives 2020 font ressortir une augmentation en valeur absolue (+30 000 €) et en part relative (+3 points, à 28,36%) du budget des ressources numériques, en raison d'un nouveau mode de facturation des périodiques reçus à la fois sous forme imprimée et consultables en ligne. Le poids des abonnements continue d'augmenter et représente 50 % du budget initial pour les ressources électroniques. Le budget disponible pour de nouvelles acquisitions en 2020 représente 60 000 €.

Marie-Paul Hille souligne l'importance de continuer à privilégier l'accès aux ressources de niche. Marc Gilbert attire l'attention du conseil sur un projet de consortium européen de ressources sur l'Asie : le groupe de travail, organisé au sein de l'Association européenne des bibliothécaires sinologues (EASL) vise un produit pilote qui sera un abonnement au *Quotidien du Peuple* avec des droits de fouille de texte. La période d'essai s'achève à la fin de l'année et pourrait aboutir à une entente consortiale à l'échelle européenne pour plusieurs ressources.

Éloi Ficquet pose la question des nouvelles ressources actuellement testées qui ont connu le meilleur accueil. Il s'agit d'*E-Marefa*, base arabophone jordanienne de livres électroniques et de revues académiques ; des bouquets de livres d'Oxford U.P., et le titre de presse arabe *El-Arham* dont les archives sont proposées par *Eastview* mais à un tarif très élevé. MariaLuisa Langella précise qu'un consortium est à l'étude pour ce titre au Royaume-Uni.

Le conseil scientifique encourage la BULAC à étudier ces perspectives de négociations consortiales.

Le conseil rend l'avis suivant : **en l'absence de ressources intéressantes ou abordables susceptibles d'être acquises de façon pérenne, la BULAC est encouragée à proposer des options d'abonnements supplémentaires lors du prochain conseil scientifique.**

5. SIGNALEMENT DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES EN ACCÈS OUVERT

Julie Philippe présente une proposition de charte de sélection de la documentation électronique en accès ouvert, destinée à accompagner une reprise de la politique de signalement de ces ressources par les chargés de fonds. À l'échelle de chaque domaine géolinguistique, une sélection de ressources patrimoniales numérisées sera présentée sur la page web présentant le fonds, associée à un signalement de publications scientifiques courantes en accès ouvert intégrée au catalogue des ressources en lignes. Les critères de sélection privilégient les ressources vernaculaires, les publications académiques et la pérennité de la ressource. Ce travail est conçu comme complémentaire du travail de signalement des grandes bases généralistes comme le *Directory of Open Access Books* et le *Directory of Open Access Journals*.

En réponse à Marie-Paule Hille, il est confirmé que les membres du conseil comme les lecteurs sont encouragés à faire des suggestions aux chargés de collections. Éloi Ficquet pose la question des perspectives de valorisation de ces ressources. Benjamin Guichard répond que ce travail est mené autant que possible dans le cadre de l'action culturelle ou de la médiation numérique ; Éloi Ficquet ajoute que des posters peuvent être utiles pour valoriser la numérisation patrimoniale.

Marc Gilbert précise qu'à Leyde, la valorisation des ressources numériques est faite en ligne sur le catalogue, sans recours à une signalétique physique dans les salles de lecture. Julie Philippe ajoute que, dans le prolongement des guides thématiques consacrés à chaque fonds sur le site web, il est prévu de faire sur le carnet de recherche des focus sur des ressources particulières ; la signalétique dynamique pourra également être mobilisée. Marie-Paul Hille salue l'effort de valorisation de ressources en accès ouvert à destination des étudiants.

6. ACTION CULTURELLE : BILAN D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES

Juliette Pinçon présente un diaporama tirant le bilan de la programmation passée et une note consacrée aux propositions de programmation. Celles-ci proposent d'expérimenter deux nouveaux types d'événements, destinés à développer des partenariats avec le monde de l'édition : un cycle consacré à la traduction littéraire élaboré conjointement avec des revues ; un format de valorisation des nouveautés éditoriales en SHS avec des éditeurs partenaires, s'intéressant aux sources et matériaux exploités par un ouvrage de recherche récemment publié.

Éloi Ficquet signale le projet *Sources*, revue portée par le consortium des UMIFRE, qui met en valeur les sources utilisées plutôt que les travaux en cours. Le projet est coordonné par Marie-Aude Fouéré (IFRA, Nairobi). Marie-Paule Hille suggère d'ouvrir l'initiative à de jeunes chercheurs ou à des docteurs ayant exploité des documents présents à la BULAC ou dans d'autres établissements, sans que cela soit nécessairement lié à la promotion d'une publication. Elle incite à favoriser les partenariats multiples plutôt que de privilégier un nombre limité de partenaires. Éloi Ficquet incite à prolonger le travail fait à l'EHESS par le cycle « Traduire les sciences sociales », en s'intéressant également aux traductions en SHS.

Philippe Peycam invite à investir les conférences internationales et à présenter l'activité de la BULAC dans le cadre de l'*International Convention of Asia Scholars* (ICAS), voire à organiser des activités dans ce cadre car c'est un lieu privilégié de valorisation à l'international de l'activité non seulement documentaire, mais aussi scientifique et culturelle. C'est aussi un forum pour rencontrer des éditeurs régionaux. Penser à y présenter non seulement les collections, mais également le travail de valorisation scientifique et culturelle. Éloi Ficquet invite à collecter les recueils de résumés de communications produits à l'occasion de ces conférences.

Le projet de tables rondes du cycle « Liberté et contestation en Asie » est discuté. Marie-Paule Hille souligne que la thématique de « démocratie » est sans doute trop normative, celle de « liberté d'expression » plus riche. Zhe Ji suggère d'ajouter une thématique liée à la santé publique ou à la crise dans la gouvernance, afin d'aborder la dimension politique de la crise sanitaire. Philippe Peycam propose de parler de « mouvements civiques » plutôt que de démocratie pour que cela soit moins normatif et corresponde mieux aux situations asiatiques. Marie-Paule Hille conseille de regrouper les thématiques de la liberté d'expression et des mouvements civiques ; il est important à ses yeux de conserver les modes d'action légaux en insistant sur leur dimension collective. Philippe Peycam rejoint cette idée d'insister sur le caractère collectif et propose la formule « les modes de contestation collective en Asie ».

Sylvie Denoix regrette que le projet de marquer le 50^e anniversaire de la disparition de Nasser n'ait pas été retenu ; elle suggère une piste pour un article du Carreau pouvant accompagner une sélection bibliographique à l'occasion de l'exposition sur Méhémet Ali.

7. INFORMATIONS SUR LES COLLABORATIONS AVEC LE DISPOSITIF COLLEX-PERSÉE

7.1. APPEL À PROJETS 2019-2020

Benjamin Guichard présente les trois projets déposés par la BULAC lors de cette campagne, comme établissement co-porteur (L'ouvroir NumaHOP, Inalco-Images) ou comme établissement partenaire (DissInvent). Ce dernier projet a été lauréat de la campagne. Porté conjointement par La contemporaine et Sophie Cœuré (Université de Paris), il vise à recenser et valoriser, notamment par l'intermédiaire de Wikimedia, les ressources conservées en France pour écrire l'histoire des dissidences à l'Est de l'Europe depuis 1945. Pour la BULAC, ce

projet sera l'occasion de prolonger le travail réalisé dans le cadre du plan de conservation partagé des périodiques d'Europe balkanique, centrale et orientale (presse d'exil) et de faire connaître le fonds des Archives de l'émigration ukrainienne, animées dans les années 1950 par Élie Borschak (1892-1959).

Le projet d'Ouvroir NumaHOP, destiné à consolider et à internationaliser la communauté d'utilisateurs du logiciel libre de gestion de chaînes de numérisation co-développé par la BULAC, la bibliothèque Sainte-Geneviève et Sciences-Po a été intégré à une candidature Equipex (financements du PIA-3) présentée par l'UMS Persée dont le dossier vient d'être déposé.

Par ailleurs, comme évoqué précédemment, le GIS CollEx-Persée envisage de lancer à la rentrée 2020 un programme de résidences de post-doctorants dont les modalités restent à préciser. La BULAC commence déjà à étudier des pistes pour valoriser certains fonds dans ce cadre, notamment les archives d'Henri Viollet déposées par Centre de recherche sur les mondes iraniens, qui documente de nombreux sites de fouilles archéologiques au Proche-Orient et en Iran.

Éloi Ficquet souligne que ces montages de projet peuvent favoriser des candidatures associant des laboratoires et des bibliothèques dans d'autres cadres (ANR, ERC), à l'image du projet Dharma mené par Emmanuel Francis.

7.2. UTILISATION DE LA SUBVENTION RÉCURRENTÉ

Dans le cadre du programme du GIS CollEx-Persée, la BULAC reçoit une subvention annuelle de 20 000 € pour développer les collections d'excellence dans le domaine des études aréales. L'établissement fait le choix de consacrer cette somme au renforcement de ses capacités de catalogage afin de favoriser le traitement de dons particulièrement importants pour la recherche. En 2019-2020, cet effort a été consacré au traitement du fonds de littérature grise du laboratoire Centre population et développement (UMR Université de Paris/IRD) ; l'achèvement du catalogage du don Charles et Vincent Monteil (étude du monde musulman) sera ensuite programmé. En 2021, il est envisagé d'utiliser cette subvention pour reprendre le traitement du don Denise Bernot, fonds essentiel pour les études birmanes.

Éloi Ficquet approuve cette priorité donnée au travail de traitement des dons de documents rares.